



Département de l'Hérault
Mairie de Lunas-Les-Châteaux
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 mars 2025
Membres en exercice : 22

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze mars à dix-huit heures trente le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes de Lunas sous la présidence de monsieur Aurélien Manenc.

Présents : Mmes BLANCHARD. M-H, CANTALOUBE-CLOCHARD. M-E, CARLES. M, DECOURSIERE. L, DURUPT. S, RONSO. R, TRINQUIER. R-M.

MM. ACHER .J, ALIX. L-H, DELMAS. D, GINESTE. L, MANENC. A, MONTETY. J-P, TIECHE. M, MAS. C

Absent Excusé : Mmes CARTAYRADE Béatrice, GOVERS. Jook
M. BERTHELOT Stéphane

Procuration : M. ANDRIEUX Pierre à M. MANENC Aurélien
M. THARAUD Didier à mme CANTALOUBE-CLOCHARD Marie-Elise

Secrétaire de séance : Mme CARLES Maria

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 – Approbation du conseil du 10 février 2025
- 2 – Election délégués Hérault Ingénierie
- 3 – Participation appel d'offre de renouvellement contrat assurance risques statutaires
- 4 – Marchés travaux appartements communaux
- 5 – Division parcellaire chemin des fourches Lunas
- 6 – Délégués SIAE orb et garvezon
- 7 – Désignation au comité consultatif communal
- 8 – Mécénat projet de Nize
- 9 – Commune touristique
- 10 – Commission communication : Identité Visuelle et site internet
- 11– Demande de fonds de concours Grand Orb
- 12 – Orientations Budgétaires 2025
- 13 – Questions diverses

Monsieur le maire propose de rajouter à l'ordre du jour : l'extension du site VTT FFC de Grand Orb sur la commune de Lunas-les-châteaux

Avant de commencer l'ordre du jour monsieur le maire demande d'observer une minute de silence en hommage à monsieur CAURET Josué décédé pendant l'exercice de ses fonctions dans le courant de la semaine et monsieur PLION François ancien employé de la commune

ORDRE DU JOUR

1 – Approbation du conseil du 10 février 2025

A l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 10 février 2025 est approuvé

2 – Election délégués Hérault Ingénierie

Monsieur le maire indique qu'il est nécessaire de procéder à l'élection de 2 représentants (1 titulaire, 1 suppléant) de la commune auprès de Hérault Ingénierie.

Il est procédé à l'élection des délégués.

Le résultat des votes est le suivant :

- **Mr MANENC Aurélien** : (17 voix POUR) élu à l'unanimité délégué titulaire
- **Mr ALIX Louis-Henri** : (17 voix POUR) élu à l'unanimité délégué suppléant

3 – Participation appel d'offre de renouvellement contrat assurance risques statutaires

Depuis le 1er janvier 2025 La Collectivité est assurée pour les risques statutaires via un contrat souscrit, par l'intermédiaire du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault (CDG 34), auprès de l'assureur Generali et du courtier gestionnaire Collecteam.

Le contrat arrivant à terme, Monsieur le maire propose de confier au Centre de gestion 34 le soin d'organiser une procédure de mise en concurrence en vue du renouvellement du contrat à compter du 1er janvier 2026.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de donner mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault (CDG 34) pour le lancement d'une procédure de mise en concurrence visant à conclure un contrat groupe d'assurance statutaire.

4 – Marchés travaux appartements communaux

Monsieur le maire indique que suite à la réunion de la commission d'appel d'offre pour le marché « Rénovation de deux appartements Grand Route à Lunas-les-châteaux », il convient de valider le choix des entreprises proposées (voir récapitulatif ci-dessous).

RECAPITULATIF DES MONTANTS ET ENTREPRISES PROPOSÉS

	LOT	ENTREPRISE	Montant du devis HT	TTC		ESTIMATIF HT	TTC
1	GO DEMOLITION CARRELAGE FAIENCE	SAS ROUAUD ET FILS	23 589,00 €	25 947,70 €		25 000,00 €	27 500,00 €
2	MENUISERIE INT ET EXT	ALC	24 406,78 €	26 847,46 €		27 000,00 €	29 700,00 €
3	DOUBLAGES ISOLATION	AVIGNON FRERES	23 555,00 €	25 175,74 €		29 300,00 €	32 230,00 €
4	ELECTRICITE	HAUTEBON	12 898,00 €	14 187,80 €		15 000,00 €	16 500,00 €
5	PLOMBERIE						
6	PEINTURE SOL	AVIGNON	20 885,00 €	22 782,34 €		24 656,00 €	27 121,60 €
	TOTAL		105 333,78 €	114 941,04 €		120 956,00 €	133 051,60 €

Il est à noter qu'à ce jour nous avons eu aucune offre pour le lot n° 5 – Plomberie. Il fera l'objet d'un marché de gré à gré conformément aux dispositions du code des marchés publics.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve le récapitulatif des montants et entreprises proposés en annexe pour un montant total de 105 333.78 HT.

5 – Division parcellaire rue des fourches Lunas

Monsieur le maire indique qu'en raison d'une superposition de la parcelle mentionnée DP 53, le domaine public se trouvant sous le domaine privé, il convient de faire une division en volume et un document de modification du parcellaire cadastral pour régulariser la situation.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal, approuve le document d'arpentage fixant la division parcellaire et autorise monsieur le maire à signer les documents afférents.

6 – Délégués SIAE orb et garvezon

Monsieur le maire indique que suite à la démission de Mme DESCAMPS Yvelise de ses fonctions au sein du conseil municipal de Lunas-les-châteaux, il convient d'élire 1 délégué afin de

pourvoir à son remplacement pour représenter la commune au SIAE qui exerce les compétences suivantes :

- Service Eau Potable,
- Service Assainissement collectif,
- Service Assainissement non collectif (SPANC).

Monsieur MONTETY Jean-Paul est élu à l'unanimité délégué au SIAE.

7 – Désignation au comité consultatif communal

Monsieur le maire indique que suite à la création du Comité Consultatif Communal de Lunas-les-châteaux lors de sa séance du conseil municipal du 13 janvier 2025, il convient d'approuver la liste des membres ci-dessous qui composera le comité pour la période de 2025 / 2026 et de désigner Mme TRINQUIER Rose-Marie en qualité de vice-présidente et Mmes DECOURSIERE Lucie, RONSO Roseline et CARLES Maria en qualité de suppléants.

NOM DES MEMBRES DU CCCL	LIEU HABITATION
Mme Sylvie ACHER-HABERSTICH	LUNAS
Mr Pierre BOUDES	BERNAGUES
Mme Maren CAILLAT	LUNAS
Mr CALCAVECCHIA Christophe	SERIEYS
Mr Jacques CHABERT	VALQUIERES
Mr Jean-Noël CHASSE	LUNAS
Mme Chantal COMMEIGNES	LUNAS
Mme Dominique COMMEIGNES	LUNAS
Mme DAMBREVILLE Murielle	LUNAS
Mr Alain DURAND	TAILLEVENT
Mr Gilbert GAUCI	TAILLEVENT
Mr Robert GUIRAUD	LUNAS
Mme IZARD Corinne	LUNAS
Mme Annie JANKOWSKI	TAILLEVENT
Mme Fabienne LARIVIERE	VALQUIERES
Mme Régine MANENC	LUNAS
Mme Elodie PARAYRE	VALQUIERES
Mme Catherine PAU	LUNAS

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal,

- approuve la liste ci-dessus de 18 membres composant le CCCLLC.

Désigne Mmes Rose-Marie TRINQUIER en qualité de vice-présidente et Mmes DECOURSIERE Lucie, RONSO Roseline et CARLES Maria en qualité de suppléants.

8 – Mécénat projet de Nize

Monsieur le maire propose de modifier l'acte constitutif de la régie de recettes multiples afin de pouvoir encaisser des dons pour aider au financement de la rénovation de la chapelle de Nize. En effet plusieurs administrés ont exprimé le souhait de pouvoir faire un don à la commune pour soutenir ce projet.

Les encaisses seront perçues selon les modes de recouvrement suivants : Chèques ou numéraire, contre remise du cerfa 11580*05.

Monsieur le maire propose également de modifier l'article 6 de l'acte constitutif de la régie de recettes multiples en relevant le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver à 5000 euros et le montant maximum de la seule encaisse en numéraire à 2000 euros.

A l'unanimité le conseil accepte les modifications de l'acte constitutif de la régie de recettes multiples ci-dessus.

9 – Commune touristique

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de déposer un dossier auprès de la Préfecture afin d'obtenir le classement en « Commune Touristique ». Cette reconnaissance par les services de l'état permettrait de valoriser la commune et éventuellement d'accéder à de nouvelles dotations. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le dossier de demande de dénomination de commune touristique.

10 – Commission communication : Identité Visuelle et site internet

Après plusieurs réflexions sur le remaniement du nouveau logo de la commune nouvelle, il est choisi à l'unanimité le logo ci-dessous :



11 – Demande de fonds de concours Grand Orb

Monsieur le maire indique qu'il est possible de solliciter les fonds de concours qui peuvent être attribués par la communauté de communes.

Dans le cadre de rénovation du patrimoine il est proposé de solliciter la communauté de communes Grand Orb pour les projets suivants :

- rénovation du Castel Viel
- Restauration de la chapelle de Nize

Il est proposé la demande de financement ci-dessous :

Castel viel : 10 000 euros

Cout global du projet : 180 612 € dont 137 000 € de subventions

Chapelle de Nize : 30 000 euros

Cout global du projet 590 100 € dont 365 000 € de subventions

Il est également proposé de solliciter le fond de concours général de la communauté de communes Grand Orb pour les projets suivants :

- Croix de Vernazoubre 10 000 euros

Cout global du projet 13 000 euros

- Rénovation de deux logements bâtiment des écoles : 30 000 euros

Cout global du projet 150 000 € dont 80 000 € de subvention.

A l'unanimité le conseil approuve de présenter ces quatre dossiers pour le fonds de concours de la CC Grand Orb.

12 – Orientations Budgétaires 2025

Monsieur le maire présente au conseil municipal les orientations budgétaires envisageables.

En ce qui concerne l'exercice 2024 et les exercices précédents, le résultat est cumulé est le suivant :

Pour Lunas : +555 000 €

Pour Dio & Valquièrre : - 30 000 € auxquels s'ajoute environ 100 000 € de factures de 2024 non payées.

Ainsi lors du vote du budget pour le fonctionnement il sera proposé de maintenir les charges à caractère général au même niveau avec un travail de rationalisation des contrats de la commune nouvelle, d'envisager l'emploi d'un contrat aidé pour la commune délégué de Dio & Valquières si les services de l'état le permettent et de maintenir au même niveau le soutien aux associations et aux manifestations culturelles.

Pour l'investissement, il sera proposé notamment :

- Travaux isolation et rénovation Salle de Caunas
- Fin des travaux suite incendie logement de la poste
- Toiture logement Taillevent
- Travaux rénovation logements bâtiment des écoles
- Travaux rénovation Chapelle de Nize
- Travaux centre de Loisirs
- Travaux salle de sport école
- Aire Ludo parc ancien stade
- Fin des travaux rue du Barry
- Fin des travaux de rénovation Castel Viel
- Rénovation croix de Vernazoubre
- Etude pour la place de Valquières

13 – Questions diverses

a) Extension du site VTT FFC de Grand Orb sur la commune de Lunas-les-châteaux

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'extension du site VTT de Grand Orb sur le territoire de la commune. Ce projet s'inscrit également dans le Plan départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) porté par le département.

Conformément à la loi du 14 avril 2006, le conseil municipal est appelé à émettre un avis sur le projet et à désigner les chemins ruraux pour lesquels il accepte l'inscription au Plan départemental d'itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les chemins ruraux inscrits au Plan ne pourront être aliénés voire supprimés que dans la mesure où la continuité des itinéraires est préservée, soit par le maintien du droit de passage, soit par la mise en place d'un itinéraire de substitution adapté à la promenade et à la randonnée, et ce, en accord avec le Département.

Dans ce cadre, la communauté de communes Grand Orb et la commune de Lunas Les Châteaux, élaborent des itinéraires vélo tout terrain pouvant servir de support également à la randonnée et à la randonnée équestre, qui traverse le territoire de la commune en empruntant une partie de notre voirie.

Compte tenu de l'intérêt que présente le passage de ces itinéraires dans le cadre de la mise en valeur et de la découverte de notre commune.

Il vous est proposé :

- d'adopter les itinéraires sur la commune de Lunas Les Châteaux destiné au vélo tout terrain, à la promenade, à la randonnée pédestre et accessoirement équestre tel que défini au plan ci-annexé.
- d'accepter l'inscription au Plan départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée des chemins ruraux de la commune compris dans ces itinéraires,
- d'autoriser la communauté de communes Grand Orb, ses représentants ou prestataires à installer sur les tronçons de ces itinéraires appartenant à la commune, le mobilier de balisage nécessaire à la signalisation, l'information et la réglementation (balises, panneaux et barrières) et d'effectuer les travaux nécessaires pour l'aménagement et l'entretien du sentier de randonnée.

A l'unanimité, le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte ces propositions.

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA NATURE JURIDIQUE DE L'ITINERAIRE

Nature juridique (chemin rural, voie communale, parcelles communales, chemin de service, ...)	Intitulé
Chemins Ruraux	Chemins : Sourlant à Lunas, Saint Georges, Lunas à Dio et Valquières, Causse de la Bencou, Chemin vicinal 17
Parcelles communales	<i>B 15, 16,17,18,94,96,115,183,184,275,285,307,327, 328,329,332,333,400,563,634,682,703 C 348 G 387 , 433, 434, 438, 517</i>

Cette délibération annule et remplace les anciennes dispositions et validations des précédentes délibérations.

b) **Soutien exceptionnel**

Suite au décès de monsieur Josué CAURET, agent municipal, qui est décédé suite à un malaise cardiaque sur les lieux de son travail, et à la demande de la famille, monsieur le maire propose que la commune participe aux frais d'obsèques à hauteur de 500 euros. A l'unanimité le conseil accepte que la commune participe aux frais d'obsèques pour montant ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.